

**11^e assemblée publique du conseil d'administration
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
13 octobre 2005, à 19 h 00**

Procès-verbal de la onzième (11^e) assemblée publique du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie, tenue le 13 octobre 2005, à 19 h 00, à la Conférence régionale des élus de la Mauricie.

PRÉSENCES :

M ^{me} Hélène Arseneau	Siège, Loisir, culture et tourisme
M. Jean-Pierre Ayotte	Conseiller, Ville de Trois-Rivières
M ^{me} France Beaulieu	Conseillère, Ville de Shawinigan
M. Jean-Paul Diamond	Préfet, MRC de Maskinongé
M. Réjean Gaudreault	Maire, Ville de La Tuque
M. Fernand Lajoie	Représentant M. Yves Lévesque, maire de la Ville de Trois-Rivières
M. André Landry	Maire, Notre-Dame-du-Mont-Carmel
M ^{me} Jocelyne Elliott Leblanc	Mairesse, Ville de Louiseville
M. Jean-Denis Leduc	Siège, Enseignement supérieur et R&D
M. Elzéar Lepage	Conseiller, Ville de La Tuque
M. Marcel P. Marchand	Préfet, MRC des Chenaux
M. Jules Paquin	Préfet, MRC de Mékinac
M. Reynald Périgny	Maire, Ville de Saint-Tite
M. Claude Trudel	Siège, Agroalimentaire et forêt

ABSENCES :

M. Michel Angers	Siège, Développement social et communautaire
M. Ernest Awashish	Grand-Chef du Conseil de la nation Atikamekw
M. Jean-Yves Laforest	Siège, Éducation et main-d'œuvre
M ^{me} Lise Landry	Mairesse, Ville de Shawinigan
M. Yves Lévesque	Maire, Ville de Trois-Rivières
M. Christian Savard	Siège, Industrie, commerce et développement

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT À CETTE ASSEMBLÉE :

M ^{me} Amina Chaffai	Représentante, Députée de Laviolette
M. Réjean Côté	Directeur général
M ^{me} Myriam Demers	Siège, Jeunes (observatrice)
M. Robert De Nobile	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)
M ^{me} Noëlla Champagne	Députée de Champlain
M. Patrick Guérard	Directeur adjoint
M ^{me} Liette Moreau	Siège, Femmes (observatrice)
M. Daniel Payette	Représentant, Député de Trois-Rivières
M. Marc Plante	Représentant, Député de Maskinongé
M. Pierre Robert	Ministère des Affaires municipales et des Régions
M. Luc Trudel	Représentant, Député de Saint-Maurice

Le président de la CRÉ, M. André Landry, préside l'assemblée.

MOT DE BIENVENUE

Après avoir constaté le quorum, M. André Landry, président, souhaite la bienvenue aux membres de la CRÉ, observateurs et gens du public.

CA/05-06-11-128

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION de M. Jean-Paul Diamond, appuyé par M. Jean-Pierre Ayotte, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

-
- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
 - 2.0 Adoption des procès-verbaux
 - 2.1 Séance régulière du 29 août 2005
 - 2.2 Séance spéciale du 22 septembre 2005
 - 3.0 Résolutions
 - 3.1 Entente protocolaire entre la CRÉ et l'Île de la Réunion (France)
 - 3.2 Localisation en Mauricie de l'adjoint au Forestier en Chef
 - 3.3 Diplôme d'études collégiales en techniques ambulancières au Cégep de Trois-Rivières
 - 4.0 Points d'information
 - 4.1 État de situation: FIER-SOUTIEN
 - 4.2 Mandat d'évaluation de la Technopole Vallée du Saint-Maurice
 - 4.3 Forum de la société civile, rencontre du 2 décembre 2005
 - 4.4 État de situation relativement à la révision du cadre de gestion du FDR
 - 4.5 Candidatures recherchées pour siéger au conseil d'administration du Centre de santé de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan
 - 4.6 Appel public de candidatures: Conseil de l'Ordre national du Québec
 - 5.0 Varia
 - 6.0 Correspondance
 - 7.0 Liste des comptes
 - 8.0 Date de la prochaine réunion du conseil d'administration
 - 9.0 Questions diverses du public
 - 10.0 Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/05-06-11-129 2.0 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2.1 Séance régulière du 29 août 2005

SUR PROPOSITION de M. Elzéar Lepage, appuyé par M. Reynald Périgny, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 29 août 2005 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.2 Séance spéciale du 22 septembre 2005

SUR PROPOSITION de M. Réjean Gaudreault, appuyé par M. Jean-Pierre Ayotte, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 22 septembre 2005 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/05-06-11-130 3.0 RÉOLUTIONS

3.1 Entente protocolaire entre la CRÉ et l'Île de la Réunion (France)

Résolution pour un accord de principe en vue
d'une entente avec la région de l'Île de La Réunion (France)

CONSIDÉRANT l'intérêt de la région de l'Île de La Réunion à établir des partenariats avec des régions du Québec et l'intérêt manifesté par la CRÉ de la Mauricie, dans une correspondance du 20 septembre 2005, à développer une collaboration avec le Conseil Régional de La Réunion;

CONSIDÉRANT que l'UQTR et les trois collèges de la région pourraient profiter des retombées, en terme de recrutement d'étudiants, d'une

entente liant la CRÉ de la Mauricie et le Conseil Régional de La Réunion;

CONSIDÉRANT que ces étudiants pourraient vraisemblablement choisir, après leur formation, la Mauricie comme terre d'accueil;

CONSIDÉRANT que l'immigration est une avenue privilégiée pour contrer la dévitalisation sociodémographique qui affecte la Mauricie, et ce, tel que précisé dans le Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie 2005-2010;

CONSIDÉRANT que le Conseil de La Réunion nous a transmis, le 4 octobre 2005, un projet d'entente et que des représentant(e)s de nos institutions d'enseignement supérieur se rendront à l'Île de La Réunion, en novembre 2005, afin de faire avancer le dossier de partenariat;

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Denis Leduc, appuyé par M^{me} France Beaulieu :

- d'entériner l'intérêt manifesté dans la lettre du 20 septembre 2005, par le directeur général, M. Réjean Côté, d'établir un partenariat avec la région de La Réunion;
- de procéder à la signature de l'entente, le moment venu, avec les institutions d'enseignement concernées et le Conseil Régional de La Réunion;
- de supporter les établissements d'enseignement de la région dans leur démarche de recrutement auprès des institutions de La Réunion;
- de désigner le directeur général de la CRÉ comme membre de la délégation mauricienne, afin de se rendre à La Réunion pour faire avancer l'éventuel partenariat entre les régions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2 Localisation en Mauricie de l'adjoint au Forestier en chef

Résolution relative à la localisation de l'adjoint au Forestier en chef

CONSIDÉRANT que le gouvernement a confirmé récemment que les bureaux du Forestier en chef seront installés à Roberval;

CONSIDÉRANT qu'à l'occasion de la dernière rencontre de la Table Québec-régions (TQR), le gouvernement du Québec a annoncé son intention que chaque région ressource dispose d'un adjoint au Forestier en chef;

CONSIDÉRANT que la Mauricie devra convenir de la localisation des bureaux de l'adjoint au Forestier en chef;

CONSIDÉRANT que la Ville de La Tuque représente un territoire en plein cœur des opérations forestières;

IL EST PROPOSÉ par M. Elzéar Lepage, appuyé par M. Jean-Pierre Ayotte :

- que l'adjoint au Forestier en chef désigné pour la région de la Mauricie soit localisé dans la Ville de La Tuque.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.3 Diplôme d'études collégiales en techniques ambulancières au Cégep de Trois-Rivières

Résolution d'appui pour obtenir en région un diplôme d'études collégiales en techniques ambulancières

- CONSIDÉRANT que le Cégep de Trois-Rivières est en démarche actuellement pour déposer au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport une demande d'autorisation pour offrir un programme d'études en techniques ambulancières;
- CONSIDÉRANT que la demande de techniciens ambulanciers devrait s'accroître au cours des prochaines années;
- CONSIDÉRANT l'avantage, pour les entreprises ambulancières de la région, de pouvoir recruter et maintenir en région du personnel formé sur le territoire mauricien;
- CONSIDÉRANT la nécessité de contrer l'exode de nos jeunes en leur offrant en région une diversité de programmes d'études répondant à leur aspiration professionnelle;
- CONSIDÉRANT que le Cégep de Trois-Rivières a déjà reçu l'appui de la Commission régionale de l'éducation de la CRÉ de la Mauricie;

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Jocelyne Elliott Leblanc, appuyée par M. Jean-Paul Diamond :

- d'appuyer le Cégep de Trois-Rivières dans ses démarches en vue de mettre sur pied un nouveau programme collégial en techniques ambulancières et que conséquemment les villes et MRC soient invitées à appuyer, comme instance distincte, ladite résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/05-06-11-131 4.0 POINTS D'INFORMATION

4.1 État de situation: FIER-SOUTIEN

Concernant ce point, M. Patrick Guérard mentionne que le comité de travail, issu de la Commission économique régionale, poursuit ses travaux en vue de finaliser le document de présentation pour fins d'accréditation auprès d'Investissement Québec.

À ce moment-ci, le Fonds-Soutien de la Mauricie a recueilli des confirmations de financement du milieu pour un montant global de 650 000 \$. M. Guérard fait l'énumération des entités publiques et privées qui ont confirmé leur financement :

- CLD de Maskinongé	25 000 \$
- MRC de Maskinongé	25 000 \$
- Ville de Shawinigan	100 000 \$
- Ville de Trois-Rivières	150 000 \$
- Ville de La Tuque	50 000 \$
- MRC des Chenaux	50 000 \$
- CLD de Mékinac	50 000 \$
- Association touristique régionale	100 000 \$
- Desjardins Capital de risque	100 000 \$

4.2 Mandat d'évaluation de la Technopole Vallée du Saint-Maurice

M. Patrick Guérard fait l'état de situation du mandat d'évaluation de la Technopole. M. Guérard rappelle que cette évaluation est réalisée par la firme Sogémap inc. pour le compte de la CRÉ et de Développement économique Canada (DÉC).

L'enquête comportait une série de questions d'évaluation regroupées en trois grands volets portant sur les fondements de la Technopole, son fonctionnement et ses résultats. La collecte de renseignements a été réalisée durant la période du 11 juillet au 23 septembre 2005. Quatre méthodes de collecte des données ont été utilisées pour recueillir l'information nécessaire à la réalisation de la présente évaluation :

- Enquête téléphonique auprès de 26 membres de la Technopole et 35 clients;
- Groupe de discussion auprès de 5 représentants de CLD;
- Entrevues individuelles auprès de quatre membres du personnel de la Technopole, un représentant de DEC, deux représentants de SADC, un représentant de la CRÉ et un représentant du MDEIE;
- Revue de la documentation qui consistait à prendre connaissance des documents de nature administrative de la Technopole de même que certains autres ayant trait à l'état de la situation économique de la région de la Mauricie.

M. Patrick Guérard précise que la première version du rapport final sera prochainement soumise aux membres du comité de suivi. À la suite des commentaires recueillis, une version définitive du rapport sera déposée à la fin du mois d'octobre 2005.

Le conseil d'administration propose que le rapport d'évaluation soit présenté auprès de la Commission économique régionale de la CRÉ.

4.3 Forum de la société civile, rencontre du 2 décembre 2005

M. Michel Angers fait état de ce qui est prévu en regard de la tenue du Forum de la société civile, le 2 décembre prochain, au Centre de congrès Delta de Trois-Rivières. M. Angers rappelle que le Forum de la société civile est une instance reconnue dans les règlements généraux de la CRÉ (article 16). Cette instance regroupe 21 personnes représentant chacune un secteur d'activité. Sa structure s'appuie sur la représentation sectorielle de l'assemblée générale de l'ancien Conseil régional de développement. Depuis la mise en opération de la CRÉ, le Forum n'a eu aucune occasion de se réunir pour revoir sa structure, ses mandats et ses règles de régie interne.

Cette rencontre du 2 décembre prochain permettra, entre autres, de valider les secteurs présents au Forum, d'établir le processus de désignation des délégués sectoriels au Forum et permettra aux différents secteurs de se présenter afin de faire valoir leur contribution au développement régional.

4.4 État de situation relativement à la révision du cadre de gestion du FDR

Pour ce point, M. Patrick Guérard rappelle que la CRÉ a profité de la période de transition de l'ancien plan de développement du CRDM vers le nouveau plan quinquennal de la CRÉ pour revoir et bonifier son cadre de gestion. La révision du cadre de gestion du Fonds de développement régional (FDR) a pour principal objectif de recentrer l'investissement autour de projets régionaux présentant un réel impact structurant. M. Guérard précise aussi que le cadre de gestion sera revu et présenté pour adoption lors de la prochaine rencontre du conseil d'administration.

4.5 Candidatures recherchées pour siéger au conseil d'administration du Centre de santé de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan

M. Réjean Côté fait état d'une correspondance acheminée au président de la CRÉ dans laquelle M^{me} Michelle Laroche, présidente-directrice générale de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux invite la CRÉ à proposer des candidatures en vue de combler une vacance au sein du conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan. M. Côté invite les membres de la CRÉ à soumettre directement leur formulaire de présentation de candidat au bureau de l'Agence de santé et de services sociaux de la Mauricie, à l'attention de M. Denis Grenier.

4.6 Appel public de candidatures: Conseil de l'ordre national du Québec

M. Réjean Côté propose aussi aux membres du CA de prendre connaissance de l'Appel public de candidatures du Conseil de l'Ordre national du Québec. Le Conseil de l'Ordre national du Québec souhaite en effet que les CRÉ à travers le Québec stimulent l'appel de candidatures auprès des populations les plus éloignées. M. Côté précise que les personnes intéressées à soumettre la candidature d'une personne pourront utiliser les formulaires que l'on retrouve sur le site Internet de l'Ordre national du Québec à l'adresse suivante <http://www.ordre-national.gouv.qc.ca>

CA/05-06-11-132 5.0 VARIA

Aucun point ne fut discuté à cet item.

CA/05-06-11-133 6.0 CORRESPONDANCE

- M. Guy Héту, directeur général de la CRÉ de la Baie-James, propose que les CRÉ des régions ressources se rencontrent, le 6 octobre prochain, pour échanger avec les membres de la Commission de maximisation des retombées économiques de l'exploitation des ressources naturelles.
- M. Claude Pinard, député de Saint-Maurice à l'Assemblée nationale du Québec, écrit à M. André Landry pour encourager la CRÉ et ses partenaires à mettre l'épaule à la roue afin de mettre sur pied un Fonds-Soutien Mauricie.
- M. Robert Comeau, président du Conseil régional de l'environnement Mauricie, invite la CRÉ de la Mauricie à un partenariat en vue d'organiser un dîner-conférence sur les changements climatiques.
- M. Érick Laprade, président du Conseil de la Culture et des Communications de la Mauricie, souhaite rencontrer la CRÉ pour échanger plus spécifiquement à l'égard du rôle que pourra jouer son organisme dans la mise en œuvre du Plan quinquennal régional 2005-2010.
- M^{me} France Lavigne, présidente de la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM), demande que la CRÉ reconnaisse officiellement le comité Femmes, développement régional et local (CFDRL), afin que ce comité puisse agir à titre de partenaire avec la CRÉ dans la mise en œuvre des stratégies du Plan quinquennal 2005-2010.
- Les municipalités de Batiscan, de Saint-Stanislas, de Saint-Édouard-de-Maskinongé, de Saint-Adelphe et de Notre-Dame-de-Montauban informent la CRÉ qu'elles ont appuyé la Ville de Trois-Rivières, par voie de résolution, afin que l'entreprise Marmen puisse soumissionner sur le second bloc d'énergie éolienne et qu'elle puisse faire le travail à partir de ses installations de Trois-Rivières.
- M^{me} Nathalie Genest, attachée politique au Cabinet du ministre des Ressources naturelles et de la Faune, informe M. André Landry que le nouveau projet de règlement fait en sorte que la réalisation de dépenses d'investissements manufacturiers au Québec doit correspondre à un minimum de 60 % des coûts globaux de mégawatts. Il est aussi écrit que la MRC de Matane et la région de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine seront invitées à réaliser les dépenses

d'investissements manufacturiers correspondant à un minimum de 30 % des coûts globaux, mais excluant l'installation des éoliennes.

- Le maire de la Ville de Trois-Rivières, M. Yves Lévesque, écrit au Premier ministre du Québec, M. Jean Charest, pour l'inviter à participer à une rencontre en regard du dossier de l'énergie éolienne et de l'entreprise Marmen.

CA/05-06-11-134 7.0 LISTE DES COMPTES

M. André Landry fait état de la liste des comptes.

SUR PROPOSITION de M. Jean-Denis Leduc, appuyé par M^{me} Hélène Arseneau, il est résolu d'adopter la liste des comptes de la CRÉ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/05-06-11-135 8.0 DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La prochaine réunion est fixée au jeudi 15 décembre 2005, à la Ville de Trois-Rivières.

CA/05-06-11-136 9.0 QUESTIONS DIVERSES DU PUBLIC

Aucune question ne fut soulevée par le public.

CA/05-06-11-137 10.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Elzéar Lepage, appuyé par M^{me} France Beaulieu, l'assemblée est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

André Landry
Président

Jocelyne Elliott Leblanc
Secrétaire